

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 27 octobre 2017**  
**COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE**

Présidence de Mr J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et absents

Absents : Ivan SICHOU

Excusés : Jean BOURGEOIS à Jérôme FLON

Matthieu BEGOU à RUDY SYLVESTRE

Secrétaire de séance : Reymonde BELLE

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 septembre 2017.

**1 - Admission en non-valeur**

La trésorerie nous a envoyé une liste des admissions en non-valeur.  
Le conseil approuve la délibération.

**2 - Plan des réseaux eau**

Liotard nous a fait parvenir tous les plans des réseaux d'eau.  
Le dossier de subvention va être soldé.

**3 - Travaux voirie, porte Bayard**

Un nouveau devis de l'entreprise Sorodi, nous ai parvenu.  
Le montant s'élève à 42 000€ HT.  
Le conseil repousse les travaux sur l'année 2018.

**4 - Travaux église, Vaugelas**

Les travaux sont toujours en cours.  
Un échafaudage a été posé.

**5 - Travaux enfouissement ligne par ENEDIS**

Toutes les autorisations pour les travaux ont été signées.  
Les travaux peuvent démarrer.

**6 - Eclairage Noël**

Un tableau comparatif a été présenté au conseil.  
Le conseil municipal a décidé de mettre trois motifs sur Montclar et une traversé de route sur Vaugelas.

**7 - Suivi Côte Belle**

Suite à la demande de l'agence de l'eau par rapport à la sècheresse, nous relevons 192 m2 pour 1 semaine = 27 m3 par jour.  
Pour alimenter la commune, il faut 0.15m3 par jour et par personne. Il y a 186 habitants.  $186 \times 0.15 = 27\text{m}^3$  par jour et par personne. A ce jour, Côte Belle permet d'alimenter la commune (non compris le bâtiment d'élevage et le camping moto).

**8 - Règlement intérieur des services**

Le conseil adopte le règlement.

Fin de séance : 19h30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 08 décembre 2017.